



**LISTE DES DÉCISIONS PRISES PAR LE CONSEIL DE ZONE DE WALLONIE  
PICARDE EN SÉANCE DU 24 JUIN 2019**

**Point 1. Procédure disciplinaire.**

À l'unanimité, le Conseil de Zone décide d'infliger à un membre du personnel la sanction disciplinaire de la suspension disciplinaire pour une durée de deux mois.

**Point 2. Compte-rendu de la dernière séance – Approbation.**

À l'unanimité, le Conseil de Zone décide d'approuver le compte-rendu de la séance du 20 mai 2019.

**Point 3. Marché de travaux : Construction de 3 nouvelles casernes - Attribution du marché.**

À l'unanimité, le Conseil de Zone décide d'approuver et de faire sien le rapport d'analyse des offres adopté par le comité d'avis en date du 17 juin 2019 et présenté en séance, d'entériner les procédures présentées en séance, d'approuver et de faire sien le rapport d'analyse des offres joint à la présente délibération et présenté en séance et, dès lors, de marquer son accord sur la cotation finale des candidats admis à la BAFO, d'attribuer le marché et de marquer son accord, à l'échéance du délai de "standstill", sur la notification au groupement et à la commande effective de la tranche ferme, et ensuite conditionnelle, de chacun des lots du marché.

**Point 4. Information concernant les absences des Bourgmestres en Collège ou Conseil zonal.**

Pas de décision (point d'information).

**Point 5. Motion pour le financement des zones de secours.**

À l'unanimité, le Conseil de Zone décide d'adresser une motion à Monsieur le Ministre de la Sécurité et de l'Intérieur pour soutenir un refinancement des zones par le Fédéral et demander aux autorités d'explorer d'autres pistes de financement.

**Point 6. Processus d'achat.**

À l'unanimité, le Conseil de Zone décide de valider le processus d'achat sur base des dernières modifications de la législation en matière de marché public et de délégations.

**Point 7. Fusion des postes de secours de Comines et Warneton.**

À 11 voix pour et 1 voix contre, le Conseil de Zone décide de fusionner les postes de secours de Comines situé Rue de la Procession, 47 à 7780 Comines et de Warneton, sis Chaussée d'Ypres, 55 à 7784 Warneton et de rassembler les moyens humains et matériel au poste de Warneton, sis Chaussée d'Ypres, 55 à 7784 Warneton, et d'autoriser le Président et le Commandant à entamer les démarches relatives à la reprise du poste de secours de Warneton, sis Chaussée d'Ypres, 55 à 7784 Warneton, et de la partie garage de l'administration communale, et notamment de solliciter une expertise auprès du Comité d'Acquisition.

**Point 8. Révision de la convention de partenariat entre la Province de Hainaut, son Institut Provincial de Formation Hainaut "IPFH" et les zones de secours hainuyères.**

À l'unanimité, le Conseil de Zone décide d'adopter le montant qui sera facturé dans le cadre de la convention pour l'exercice 2018 et de permettre aux Commandant et Président de Zone de négocier la nouvelle convention avec la Province.

**Point 9. Convention de partenariat pour la gestion d'un pôle d'urgence sociale.**

À l'unanimité, le Conseil de Zone décide d'approuver la signature de la convention pour la mise en place d'une collaboration entre le CPAS de Mouscron et la Zone de Secours de Wallonie Picarde pour la gestion du pôle d'urgence sociale prenant cours le 1er janvier 2018 pour se terminer le 31 décembre 2020, avec possibilité de renouvellement avec l'accord des deux parties.

**Point 10. Déclassement de véhicules et procédure de revente de véhicules déclassés.**

À l'unanimité, le Conseil de Zone décide d'approuver la liste des véhicules de la Zone de Secours qui peuvent être déclassés et revendus et d'approuver la procédure de revente.

**Point 11. Renouvellement du portefeuille d'assurances de la Zone de Secours - Approbation des conditions et du mode de passation.**

À l'unanimité, le Conseil de Zone décide d'approuver le lancement d'un marché public pour le renouvellement des contrats d'assurances suivants : Assurances de Personnes, Dommages Matériels, Responsabilité Civile et Automobile.

**Point 12. Fourniture de produits lessiviels - Approbation des conditions et du mode de passation.**

À l'unanimité, le Conseil de Zone décide d'approuver le lancement d'un marché public pour la "Fourniture de produits lessiviels".

**Point 13. Acquisition de radios via l'accord-cadre Astrid.**

À l'unanimité, le Conseil de Zone décide d'arrêter le principe d'achat de 10 radios via l'accord-cadre Astrid.

**Point 14. Acquisition de deux compresseurs d'air respirable - Approbation des conditions et du mode de passation.**

À l'unanimité, le Conseil de Zone décide d'approuver le lancement d'un marché public pour l'acquisition de deux compresseurs d'air respirable pour les postes de secours de Leuze et Warneton.

**Point 15. Acquisition d'équipements destinés aux pompiers de la Zone de Secours Wallonie Picarde - Approbation des conditions et du mode de passation.**

À l'unanimité, le Conseil de Zone décide d'approuver le lancement d'un marché public ayant pour objet l'acquisition d'équipements (casques de secours technique, anneaux cousus et insignes de grade) destinés aux pompiers de la Zone de Secours Wallonie Picarde.

**Point 16. Procédure de professionnalisation de sapeurs-pompiers - vacance d'emploi.**

À l'unanimité, le Conseil de Zone décide de déclarer un emploi vacant supplémentaire de sapeur-pompier professionnel à pourvoir par professionnalisation.

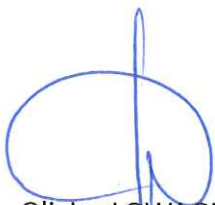
**Point 17. Réalisation de missions par Ipalle pour le service Prévention de la Zone de Secours.**

À l'unanimité, le Conseil de Zone décide d'approuver la signature de l'avenant n° 2 à la convention de collaboration entre la Zone de Secours de Wallonie Picarde et l'Intercommunale Ipalle pour la réalisation de missions de prévention.

Pour le Conseil de Zone,



Céline VANDENBULCKE  
Secrétaire de Zone



Olivier LOWAGIE  
Commandant de Zone



Paul-Olivier DELANNOIS  
Président de Zone